

Présidence du FCS : Fédération de Russie

Présidence de l'OSCE : Autriche

**65^e SÉANCE COMMUNE
DU FORUM POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE
DE SÉCURITÉ ET DU CONSEIL PERMANENT**1. Date : mercredi 5 juillet 2017

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 50

2. Président : Ambassadeur A. Vorobiev (FCS) (Fédération de Russie)
Ambassadeur C. Koja (CP) (Autriche)3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **DIALOGUE DE SÉCURITÉ : PRÉSENTATION, PAR LE PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL INFORMEL SUR LE DIALOGUE STRUCTURÉ, L'AMBASSADEUR EBERHARD POHL, D'UN RAPPORT D'ÉTAPE SUR CE DIALOGUE**

Président (FCS), Président (CP), Président du Groupe de travail informel sur le dialogue structuré (Allemagne) (CIO.GAL/121/17), Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC-PC.DEL/9/17), Espagne (FSC-PC.DEL/8/17 OSCE+), Géorgie (FSC-PC.DEL/12/17 OSCE+), États-Unis d'Amérique (annexe 1), Suisse (FSC-PC.DEL/13/17 OSCE+), Fédération de Russie (annexe 2), Biélorussie (FSC-PC.DEL/10/17 OSCE+), Canada, Arménie, Turquie, Serbie, France, Ukraine, Royaume-Uni

Point 2 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR L'AMBASSADEUR
CLEMENS KOJA, PRÉSIDENT DU CONSEIL
PERMANENT, SUR LA RÉUNION INFORMELLE
DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DES PAYS DE L'OSCE TENUE À MAUERBACH

Président (CP), Président (FCS)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Réunion informelle sur la mise à niveau de la sûreté et de la sécurité des sites de stockage de munitions et d'armes en Bosnie-Herzégovine (SAFE-UP BiH), prévue le 13 juillet 2017 (FSC.INF/23/17 Restr.) : Bosnie-Herzégovine*
- b) *Réunion du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération, prévue le 7 juillet 2017 : Allemagne*
- c) *Questions de protocole : Roumanie, Président (FCS)*

4. Prochaine séance :

À annoncer



65^e séance commune du FCS et du CP
Journal n° 52 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Monsieur le Président,

Le Dialogue structuré est une occasion de mettre l'OSCE à profit pour un véritable travail collaboratif sur les questions de sécurité actuelles : c'est une organisation au sein de laquelle nous devrions examiner ces questions difficiles de manière concrète, chercher à dissiper les malentendus grâce autant que possible à des échanges entre experts et déterminer les voies qui pourraient être suivies. C'est une occasion que nous devrions saisir, et ce ensemble.

Le Dialogue structuré a connu un début prometteur avec les trois réunions tenues à ce jour, dont deux avec des renforts des capitales, plus la récente Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité. À la séance d'ouverture du Groupe de travail informel, le 7 avril, les discussions entre les États participants ont dégagé différentes perceptions convergentes et divergentes des menaces, notamment sur le conflit en Ukraine et dans son voisinage et les conflits prolongés ; le non-respect de l'ordre international fondé sur des règles ; le manquement aux accords de maîtrise des armements ; la migration et l'instabilité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ; le terrorisme ; la cyberactivité malveillante; et le risque de confrontation militaire accidentelle.

En outre, le dialogue intersessions de l'OSCE sur les doctrines militaires des 4 et 5 mai ainsi que la séance 2 du Groupe de travail informel sur les « tendances en matière de dispositif militaire » du 6 juin 2017 ont démontré qu'il est important de continuer à étudier les perceptions divergentes des menaces et qu'il est nécessaire de se pencher sur l'absence de transparence en matière militaire et les exercices militaires dans l'espace de l'OSCE.

Nous soulignerions en particulier que la rupture fondamentale de l'ordre fondé sur des règles et le non-respect des principes fondamentaux – auxquels ont conduit pour l'essentiel les actions d'un seul État participant – sont le principal facteur à l'origine de la situation politico-militaire à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, et notamment de la défiance accrue et de l'absence de confiance qui dominent l'environnement actuel de sécurité européenne. En conséquence, la question des exercices et de la transparence militaires, à l'instar des autres questions soulevées dans le cadre du Dialogue structuré, doit d'abord et avant tout être envisagée dans ce contexte.

Tout au long de nos discussions, de nombreuses délégations ont souligné la nécessité d'un processus inclusif patient sans conditions préalables, conclusions préconçues, délais artificiels ou préoccupations externes ne concernant pas tous les États participants.

De nombreuses interventions ont souligné que beaucoup de questions soulevées lors des réunions antérieures gagneraient à faire l'objet d'un débat plus approfondi entre les États participants à Vienne à l'avenir et lors des prochaines réunions avec renforts des capitales. Comme l'a fait observer une délégation, nous n'avons pas « éraflé la surface » sur bien des sujets. Nous souscrivons à tous ces éléments et à cette approche. En particulier, lors de précédentes réunions du Groupe de travail informel, de nombreux États participants ayant des points de vue différents ont considéré les exercices/activités militaires de grande ampleur et les préoccupations connexes quant au manque de transparence comme les principaux facteurs contribuant à leurs perceptions nationales des menaces.

Après l'intersession d'été, outre les discussions au sujet d'autres perceptions des menaces et la réunion de septembre sur les questions liées à la violation des principes, nous aurions tous intérêt à examiner de manière approfondie les exercices militaires actuels et à venir ainsi que les activités connexes en vue d'étudier comment réduire le risque de malentendu et d'escalade, en particulier celui qui résulte de ce que l'on appelle les « exercices impromptus ».

Parallèlement, un examen des outils existants, comme le Document de Vienne, et de leur modernisation faciliterait ce travail étant donné en particulier que de nombreux États participants ont relevé l'importance d'une modernisation du Document de Vienne et d'une amélioration de son application lors du Dialogue structuré. La communication d'informations au sein du FCS sur les exercices à venir constitue également une mesure évidente que tous les partenaires devraient prendre dans le cadre de ce travail.

Toutefois, comme nous l'avons indiqué, les exercices militaires et les questions connexes de transparence ne sauraient être dissociés de la rupture fondamentale de l'ordre fondé sur des règles à laquelle ont conduit pour l'essentiel les actions d'un seul État participant. La réponse à ces problèmes de base plus fondamentaux ne saurait se limiter à des mesures portant sur les exercices et la transparence militaires, mais requiert également des changements dans le comportement des États qui violent les normes internationales. Nous devons débattre également des violations de l'ordre international fondé sur des règles.

À la suite de ces discussions, des réunions supplémentaires tenues à l'avenir dans le cadre du Dialogue structuré pourrait offrir l'occasion de procéder à des discussions approfondies sur les autres perceptions des menaces évoquées par les États participants, et notamment sur le terrorisme et l'extrémisme violent ; la menace ou l'emploi de la force contre des voisins et les conflits qui en résultent, y compris dans le cadre de tactiques hybrides ; la prolifération des matières nucléaires et autres ; le recours malveillant aux cybercapacités et à l'information/la messagerie ; et les violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris dans le contexte des questions de migration et de réfugiés.

En prévision de la Réunion ministérielle informelle du 11 juillet, nous souhaiterions recevoir un bref rapport non directif du Président prenant note du lancement réussi du Dialogue structuré et des questions soulevées à ce jour, y compris sur les perceptions des menaces, le dispositif des forces et la doctrine. Il devrait aussi faire ressortir l'importance

qu'il y a de poursuivre ces discussions et thèmes de manière plus approfondie à l'automne afin, comme l'indique la Déclaration ministérielle, de « favoriser une meilleure compréhension ».

En outre, dans la perspective de l'automne 2017 et au-delà, nous jugeons qu'il serait utile que les délégations à Vienne se réunissent ultérieurement dans l'année pour examiner les problèmes de base soulevés par les États participants lors des réunions renforcées. Les États-Unis sont prêts à contribuer à ce processus qui devra constituer un véritable dialogue contrôlé par les États participants et non pas un simple exercice de pure forme. Nous devons préciser les préoccupations déjà soulevées ainsi que les voies possibles à suivre à l'appui tant des nouvelles réunions renforcées que du processus de Dialogue structuré dans son ensemble, en particulier en prévision de 2018 et de la Présidence italienne de l'OSCE.

Je demande que la présente déclaration soit incluse dans le journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.



65^e séance commune du FCS et du CP
Journal n° 52 du FCS et du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Messieurs les présidents,

La séance commune de ce jour nous offre l'occasion, à la veille de la réunion informelle de nos ministres à Mauerbach, d'avoir un échange de vues sur les progrès accomplis dans le cadre du Dialogue structuré et d'en évaluer les résultats après les six premiers mois. À cet égard, nous tenons tout d'abord à exprimer notre gratitude au Président du Groupe de travail informel, le distingué Ambassadeur Eberhard Pohl, pour sa « conduite » avisée du dialogue et aussi pour sa déclaration et pour le rapport distribué hier, que nous étudierons attentivement.

Nous estimons que le Dialogue structuré sur les défis à la sécurité devrait servir à rétablir la confiance et à progresser vers l'objectif fixé au Sommet de l'OSCE tenu à Astana en 2010, à savoir l'édification d'une communauté de sécurité égale et indivisible. Un débat constructif et dépolitisé s'impose particulièrement dans les circonstances actuelles, alors que des infrastructures militaires et même maintenant des forces de l'OTAN sont aux frontières de la Russie, créant un important potentiel de conflits.

Débattre ensemble des menaces et des défis auxquels nous sommes confrontés devrait nous permettre de parvenir à une conception commune sur le nouveau modèle de sécurité européenne dans son ensemble tenant compte des intérêts de tous et sur la poursuite du développement de ses principaux éléments. Ce type de conception commune s'agissant du point de départ créerait une base pour passer à l'étape suivante – celle de l'examen et de l'approbation des arrangements pratiques – et offrirait l'occasion de formuler ses tâches. Cela représenterait déjà un résultat concret et important. Bien entendu, cela ne peut se faire que sur la base de l'égalité des droits et de la prise en compte des intérêts réciproques. Les préoccupations de la Russie sont bien connues de nos partenaires. Il s'agit de l'élargissement injustifié de l'OTAN et de l'avancée de l'infrastructure militaire de l'Alliance vers les frontières de la Russie, du déploiement d'éléments du système global de défense antimissile des États-Unis en Europe, des « missions nucléaires conjointes » de l'Alliance, du renforcement provocateur de la capacité militaire du bloc sur le « flanc oriental » et de la volonté de créer une nouvelle situation stratégique dans le cadre d'une politique d'« endiguement » de la Russie.

À titre de première mesure, nous considérons comme indispensable de mettre fin à la rhétorique belliqueuse, d'arrêter de s'accuser les uns les autres et d'avancer vers un débat mutuellement respectueux fondé sur des droits égaux. Cela aidera à créer le climat politique nécessaire pour procéder à une analyse comparative objective des capacités militaires en Europe.

Sur la base d'une telle analyse, il sera possible de déterminer les domaines dans lesquels il y a un déséquilibre et les moyens d'aller de l'avant, ainsi que de définir ce qui devrait être fait par ailleurs pour lancer un dialogue sur les mesures de confiance et de sécurité et la maîtrise des armements. Entre-temps, il nous paraît clair que les pays de l'OTAN doivent commencer par mettre fin à leurs activités militaires et au déploiement de leurs forces et de leurs infrastructures à proximité des frontières de la Russie, cesser de renforcer la présence étrangère dans les États baltes et en Europe orientale et se retirer au moins derrière les lignes qu'ils occupaient au début de 2014.

Le Dialogue structuré fait partie intégrante du processus politique paneuropéen. À ce stade, nous devrions nous employer à raviver la culture du dialogue et à rétablir la confiance, sans essayer de s'imposer réciproquement sa culture et ses valeurs ni sauter les étapes indispensables et, par exemple, passer directement à l'examen des propositions relatives à la modernisation du Document de Vienne. Nous ne pouvons examiner les perspectives de cette modernisation que dans le contexte, premièrement, de l'abandon par l'OTAN de sa politique d'endiguement de la Russie, tout en prenant en considération et en respectant les intérêts russes, et du rétablissement de relations normales avec la Fédération de Russie, y compris dans la sphère militaire, et, deuxièmement, de la détermination de l'avenir du régime de maîtrise des armements conventionnels en Europe. Dans l'intervalle, toutefois, nous attendons toujours que l'idée allemande d'entamer le dialogue sur la maîtrise des armements conventionnels en Europe soit concrétisée et que le cadre d'un tel dialogue prenne forme.

Le débat lancé dans le cadre du Dialogue structuré est encourageant. Nous prenons note du ton positif des déclarations faites par des experts européens lors de réunions auxquelles participent des représentants des ministères de la défense, de leur abandon progressif des accusations infondées contre la Russie et d'une volonté de coopération constructive (en particulier, la proposition de l'Espagne visant à établir un mécanisme d'examen ou de « cartographie » des capacités militaires). Le dialogue au cours de ces réunions était moins politisé et plus professionnel. Il importe de consolider cette tendance.

Nous devons comprendre que l'inscription à l'ordre du jour du Dialogue de sécurité de divers thèmes, dont celui du règlement des conflits régionaux, risque d'éroder la véritable finalité des débats, qui est de tenter de trouver une large « base » unificatrice pour surmonter la crise de confiance, d'abord et avant tout dans le domaine de la « sécurité dure » en Europe.

Nous sommes d'avis que, dans le cadre du travail qui nous attend, nous devrions éviter de « dialoguer pour dialoguer », de « tourner en rond » et de répéter des débats qui se tiennent traditionnellement au sein du Conseil permanent et du Forum pour la coopération en matière de sécurité. Chaque nouvelle réunion doit être l'occasion de progresser, de passer de la question « à qui la faute ? » à la question « que convient-il de faire ? » et de se concentrer sur l'adoption de conceptions communes constructives. À cet égard, nous considérons que la désescalade de la situation associée à la réduction de la confrontation militaire devrait constituer l'un des thèmes prioritaires de nos futurs débats.

Messieurs les présidents,

Nous vous remercions et vous demandons de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de la séance de ce jour.